

Recherche

À la différence de nombreux autres pays, et malgré son fort potentiel, la France ne bénéficie pas d'un champ structuré de recherches pluridisciplinaires en prévention, promotion de la santé et éducation pour la santé. La cohérence des initiatives hexagonales, encore trop cloisonnées et dispersées, a besoin d'être renforcée. C'est pourquoi, dans la continuité des initiatives précédentes, un appel à projets a été lancé par l'Inpes, l'Inserm, la Haute Autorité de santé (HAS) et la Mission de la recherche de la Direction de recherche de l'évaluation des études et des statistiques (Dress-MiRe), sous l'égide de l'Institut de recherche en santé publique (Iresp). Sur 81 projets reçus, 19 ont été retenus par le comité scientifique d'évaluation, coordonné par l'Iresp et présidé par Jean-Paul Moatti. Ils feront l'objet d'une répartition entre les différents financeurs : la HAS, l'Agence nationale de recherche sur le sida, l'Inserm et le Régime social des indépendants (assurance maladie), engagés à hauteur de 100 000 euros chacun, et l'Inpes, qui a dégagé une enveloppe d'environ 750 000 euros en 2007. Les projets retenus par l'Institut seront soumis au conseil d'administration du 3 octobre prochain. En participant à ce projet collégial et novateur, l'Inpes renforce ainsi son engagement en faveur de la recherche française sur la santé publique.

Philippe Lamoureux
Directeur général

ÉVÉNEMENT 1,3 million d'euros pour la prévention du sida



En janvier dernier, l'Inpes a lancé un appel à projets destiné à soutenir les actions des associations contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (IST). Pour la quatrième année consécutive, ce dispositif complète le programme de prévention du VIH de l'Institut qui s'appuie sur les orientations stratégiques nationales.

Reconduit annuellement depuis 2004, l'appel à projets s'intéresse à toute initiative nationale menée contre le VIH et les IST, à caractère préventif, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé. Il n'a vocation à financer ni des actions de soins, ni des interventions de proximité sans intérêt national (dans une école ou

un quartier par exemple). Le dispositif concerne les projets en cohérence avec les grandes orientations définies par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Objectifs des orientations stratégiques nationales

Les résultats de la dernière enquête sur les connaissances, croyances, attitudes et comportements des Français vis-à-vis du sida montrent une certaine banalisation de la maladie, une compréhension incomplète des mécanismes de sa transmission et la persistance de prises de risques chez les jeunes. L'un des objectifs du programme national 2005-2007 est donc de maintenir un haut niveau d'information et de prévention en population générale.

La répartition inégale de l'épidémie VIH / sida en fonction des modes de contamination et des zones géographiques justifie aussi de promouvoir les comportements préventifs au sein de publics et de territoires prioritaires : population homosexuelle, étrangère / migrante et départements français d'Amérique.

Autre préoccupation, le dépistage, qui reste au centre des orientations stratégiques nationales : près de la moitié des cas de sida concernaient, en 2005, des personnes ignorant leur séropositivité. Le soutien aux personnes séropositives à travers la lutte contre toute forme de stigmatisation constitue une autre priorité.

Le plan d'action de l'Inpes

Conformément à ces objectifs, l'Inpes développe un plan d'action autour de cinq volets complémentaires. À côté de l'appel à projets, rappelons : l'élaboration de campagnes de communication sur la permanence du risque, la démarche de prévention et le soutien aux personnes atteintes ; l'édition de brochures, outils et référentiels destinés à promouvoir des actions d'éducation pour la santé ; la mise à disposition de moyens préventifs ; enfin, la réalisation d'études afin d'évaluer l'impact de la communication et d'orienter les stratégies d'intervention.

Coordination et transparence

L'appel à projets permet à l'Inpes d'examiner les demandes de subventions de manière coordonnée et transparente. La première étape consiste en la publication, sur le site de l'Institut, d'un cahier des charges. Celui-ci s'inscrit dans une démarche de recherche de la qualité des projets : un descriptif très précis de l'action est exigé, guidant le porteur dans le montage du projet. L'analyse des candidatures est ensuite effectuée par un comité de sélection qui choisit les projets à présenter au conseil d'administration de l'Institut en se basant sur l'avis d'experts (deux par dossier, un interne, l'autre externe à l'Inpes). Chaque attribution donne lieu à une convention. À la demande de l'Inpes, les actions font l'objet d'une évaluation dont les termes doivent être spécifiés dans le projet et dont le financement est assuré par l'Institut. Depuis le lancement du dispositif, 93 porteurs (environ 43 % des demandes) ont été subventionnés par l'Inpes, pour une enveloppe globale de 3 688 590 euros. Les subventions sont annuelles. En 2007, sur 73 demandes déposées par 48 porteurs, 47 actions ont été acceptées par le conseil d'administration de l'Institut pour un montant total de 1 292 068 euros.



→ Dans le cadre de l'appel à projets 2004 de l'Inpes destiné à soutenir les actions des associations contre le sida et les IST, vous avez conçu un DVD sur le sida à l'usage des sourds et des malentendants. Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Les actions de l'association ACCES (ACtions pour la Citoyenneté et l'Éducation à la Santé) se concentrent sur la prévention du VIH, de l'hépatite et des IST auprès de populations spécifiques, souvent en situation de détresse : populations migrantes, détenus, étudiants étrangers... Or, les personnes sourdes et malentendantes constituent un public souvent ignoré, au handicap peu visible. En termes de prévention et d'information sur le VIH, il n'existait qu'un seul outil audiovisuel : une cassette vidéo réalisée par AIDES dans les années 90. Dès 2003, nous avons commencé à apprendre la langue des signes, avec l'idée de former les personnels sociaux à l'accueil des sourds et des malentendants. Puis, en 2004, nous avons décidé de concevoir un DVD autour de la sexualité et du VIH : outil visuel adapté à un public dont la langue est très imagée.

→ Comment avez-vous procédé ?

Nous nous sommes tournés vers l'Inpes. Dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2004, notre candidature a été retenue. Dès le dernier trimestre de cette même année, nous avons mis en place et encadré un groupe de travail constitué de 23 à 25 bénévoles sourds et malentendants. Certains ont écrit les scénarii et formulé

les messages, d'autres se sont improvisés acteurs. Le principe était de présenter différentes saynètes à l'issue desquelles un narrateur s'adressait au téléspectateur et l'invitait à s'interroger. Après des mois de travail, de répétitions et une semaine de tournage durant l'été 2005, le résultat est là : 500 DVD, dont 200 déjà diffusés, uniquement sur demande.

→ Quel appui avez-vous trouvé auprès de l'Inpes ?

Le financement à 100 % de notre projet, mais pas seulement : les dossiers de candidature très précis et le financement détaillé, étape par étape, nous ont permis de clarifier notre projet et d'acquiescer une vraie méthodologie. L'Institut nous a délivré des conseils utiles en nous proposant, par exemple, de procéder à une évaluation externe avant de réaliser un 2^e DVD, consacré aux liens entre drogues et VIH. Au vu des conclusions de cette évaluation, nous adopterons une autre démarche : nous continuerons à soulever des interrogations, mais en intégrant des éléments de réponses. Peut-être en ajoutant une scène pédagogique ? Dépassant le cliché des seringues partagées, ce deuxième volet invitera à réfléchir sur le sentiment de désinhibition que peuvent procurer les substances psychoactives, licites ou non. L'Inpes a déjà répondu présent.

* Gestionnaire de l'association ACCES :
ACtions pour la Citoyenneté et l'Éducation à la Santé.

THÉMA Promouvoir la santé en milieu scolaire

AFIN DE FACILITER LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES
D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES, L'INPES PROPOSE AUX PROFESSIONNELS
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU CONSEIL MÉTHODOLOGIQUE,
DE LA FORMATION ET DES OUTILS D'INTERVENTION.
RETOUR NOTAMMENT SUR LA COLLECTION « LES CHEMINS DE LA
SANTÉ » QUI A FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE NOVATRICE.

« LES CHEMINS DE LA SANTÉ »

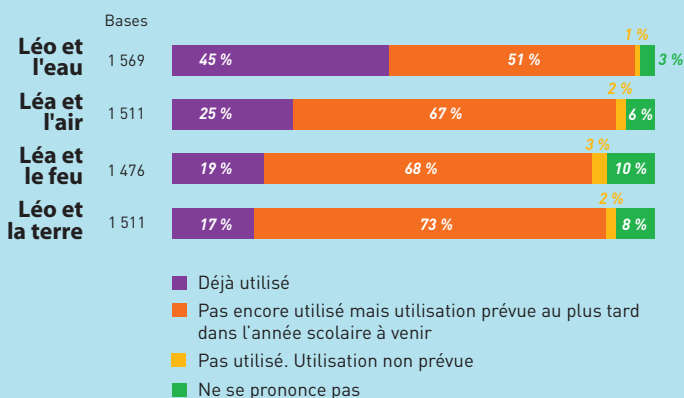
La collection de coffrets d'intervention en éducation pour la santé intitulée « Les Chemins de la santé » est destinée aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Elle poursuit trois finalités éducatives : développer le respect de soi et l'autonomie, sensibiliser à l'environnement, promouvoir la solidarité et le respect d'autrui. Les coffrets s'appuient sur les quatre éléments : *Léo et l'eau*, axé sur l'hygiène, *Léo et la terre*, tourné vers l'alimentation, *Léa et l'air*, construit autour des thèmes de la respiration, du tabac et de l'exercice physique, *Léa et le feu*, centré sur les accidents de la vie courante.

En 2007, l'institut d'études BVA a réalisé une enquête postale auprès des 6 123 directeurs d'établissement ayant commandé un ou plusieurs de ces coffrets à la suite d'une action de promotion des outils lancée en juin 2006. L'analyse des 1 668 questionnaires retournés indique que 88 % des directeurs d'école ont passé commande pour

constituer un fonds documentaire, que 23 % ont répondu à la demande d'enseignants et que 19 % envisageaient la mise en place d'un projet d'établissement. Au début du 3^e trimestre, un établissement sur deux (54 %) a pu utiliser au moins un coffret ; le coffret *Léo et l'eau* étant celui qui a remporté le plus grand succès (45 % d'utilisation, contre 25 % pour *Léa et l'air*, 19 % pour *Léa et le feu*, 17 % pour *Léo et la terre*). À souligner, un meilleur degré d'utilisation des coffrets (68 %) quand les enseignants sont à l'origine de la commande. Les coffrets présentent un niveau élevé d'adéquation aux attentes des personnels (90 % de satisfecit total). Les personnes interrogées les jugent utiles, pédagogiques et bien illustrés. Le bilan est globalement satisfaisant en matière de diffusion. Les résultats indiquent par ailleurs qu'une motivation plus directe des enseignants permettrait d'améliorer le degré d'utilisation des coffrets.

Utilisation des coffrets « Les Chemins de la santé » au moment de l'enquête

Base : pour chaque coffret, directeurs d'établissement scolaire l'ayant reçu



Enquête BVA pour l'Inpes, Diffusion des coffrets « Les Chemins de la santé », juin 2007

NUTRITION ET VACCINATION : DEUX OUTILS D'INTERVENTION

La brochure *J'aime manger, j'aime bouger* de l'Inpes, envoyée aux élèves de cinquième par le biais des principaux de collège et des enseignants de Sciences de la vie et de la Terre depuis fin 2005, permet d'aborder leur rapport à l'alimentation et peut servir de support à des activités d'éducation nutritionnelle. Pour évaluer l'efficacité du dispositif, l'institut d'études BVA a réalisé, en 2006, des entretiens avec professeurs et principaux de collège. L'étude montre que 85 % des enseignants interrogés ont

distribué la brochure à leurs élèves et que dans 63 % des cas, des travaux pédagogiques ont été mis en place en classe. De plus, 76 % des enseignants considérant que le document avait permis de favoriser le dialogue avec leurs élèves sur le thème de la nutrition, l'Inpes a instauré un envoi annuel systématique de la brochure dans les établissements. L'Institut prévoit aussi la diffusion, pour l'année scolaire 2007-2008, d'une exposition d'affiches sur les vaccinations destinée aux classes de troisième et à certaines terminales. ■

FOCUS Nouvelle approche de prévention dans les Dom

DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA DENGUE, LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER DÉVELOPPENT UNE NOUVELLE APPROCHE DE PRÉVENTION, BASÉE SUR LES COMPORTEMENTS : LA MÉTHODE COMBI. AFIN D'APPUYER CETTE DÉMARCHE, L'INPES A FINANCÉ ET PARTICIPÉ À L'ORGANISATION D'UNE FORMATION. EXPLICATIONS.

Afin de lutter contre les maladies vectorielles, l'Organisation panaméricaine de santé préconise une Stratégie de gestion intégrée (SGI) de prévention et de contrôle de la dengue. Incluant dimensions épidémiologique et médicale, la SGI considère aussi la population comme un acteur à part entière de la prévention. Les programmes sanitaires traditionnels dirigés vers une prise de conscience et une amélioration des connaissances n'ont en effet pas suffi, jusqu'à présent, à favoriser l'adoption de comportements adaptés.

D'où l'intérêt de la méthode Combi (*Communication for Behavioural Impact* ou Communication avec un impact sur les comportements) qui se concentre sur des objectifs de changement des comportements. Élaborée par l'OMS, elle s'inspire de la communication marketing pratiquée dans le secteur privé et adaptée au domaine sanitaire. Son principe : définir précisément le résultat comportemental voulu et procéder, avant d'entamer toute action, à une analyse de la situation au regard des résultats escomptés. Elle prévoit ensuite

le recours à des outils classiques de prévention et d'éducation pour la santé, combinés à des techniques de communication et de marketing.

Grâce au soutien financier de l'Inpes, deux consultants de l'OMS ont assuré une formation Combi du 21 au 30 mai 2007 en Guadeloupe. Cette session a réuni des représentants de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane

issus des différents organismes compétents. Étaient présents également des ressortissants d'Haïti. À l'issue des dix jours, les participants étaient en capacité d'élaborer un plan Combi dans le cadre de la lutte contre la dengue et de soumettre les premiers axes opérationnels de ce plan à une validation, nécessaire à sa mise en œuvre. ■

LA MÉTHODE COMBI EN 4 POINTS

Appliquée avec succès dans différents domaines de santé publique (la lèpre en Inde et au Mozambique, la malaria au Soudan et en Afghanistan, la dengue en Malaisie et au Laos, etc.), la méthode Combi a été mise au point par l'OMS. Son principe ? Établir un plan d'action en respectant quatre grandes étapes : définition du but global et des objectifs comportementaux spécifiques, analyse de la situation, construction de la stratégie de communication et du plan d'action, description de la méthodologie (mise en œuvre, gestion, suivi, évaluation, calendrier, budget).

DÉCRYPTAGE Diffusion des préservatifs et gratuité

LA MISE À DISPOSITION DE PRÉSERVATIFS EST LE COROLLAIRE INDISPENSABLE DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DU SIDA.

DEPUIS JANVIER 2004, L'INPES GÈRE DIRECTEMENT LEUR DIFFUSION : PRÈS DE SIX MILLIONS DE PRÉSERVATIFS MASCULINS ET PRÈS D'UN MILLION DE PRÉSERVATIFS FÉMININS SERONT AINSI DISTRIBUÉS EN 2007.

Les pouvoirs publics organisent la mise à disposition du matériel de prévention du VIH / sida en réponse à deux objectifs : promouvoir l'utilisation du préservatif chez les jeunes, notamment lors du premier rapport sexuel ; assurer l'accès des populations les plus exposées et / ou en grande difficulté sociale à ce mode de protection. Depuis 2004, l'Inpes livre les commandes de préservatifs et de gels enregistrés via Intranet par les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales. Celles-ci évaluent la pertinence des demandes concernant leur département avant transmission à l'Inpes. La distribution gratuite de préservatifs concerne des actions de prévention sur le long terme, en direction des populations défavorisées et des jeunes. Elle s'adresse aux associations intervenant auprès des usagers de drogues, des migrants, des personnes

prostituées, aux comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé, à certaines structures sanitaires et sociales (consultations de dépistage anonyme et gratuit, protection maternelle et infantile, etc.) ou travaillant en direction des jeunes, aux missions locales et à des associations caritatives. Plus de vingt ans après le début de l'épidémie, le préservatif reste au cœur des stratégies de prévention. Son image a beaucoup évolué : ainsi, pour 70 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête KABP 2004, il est considéré comme banal. En outre, le nombre de préservatifs distribués gratuitement ne doit pas masquer l'importance des ventes, en constante augmentation : en 2006, près de 100 millions de préservatifs masculins ont été vendus, soit plus de 18 fois la diffusion gratuite de la même année. ■

➔ **Premier rapport.** Entre 1987 et 1995, les études montrent une augmentation régulière et significative de l'usage du préservatif lors du premier rapport sexuel, puis un maintien à un niveau élevé après cette date (autour de 80 %). L'utilisation du préservatif est ainsi passée de 15,2 % lorsque le premier rapport a eu lieu avant 1988 à 86 % lorsqu'il est intervenu entre 2002 et 2005. Cette évolution a concerné les deux sexes dans des proportions semblables (Baromètre santé 2005).

➔ **Préservatif féminin.** En vente depuis le début des années 1990 dans plusieurs pays européens et aux États-Unis, il est disponible en France depuis 1998. Les résultats de l'enquête KABP enregistrent une proportion plus grande de personnes en ayant déjà entendu parler en 2004 (75,4 % - 90,1 % chez les jeunes -) qu'en 2001 (61,2 %). Ce mode de protection reste toutefois peu utilisé, hormis par la population subsaharienne (en métropole, 11 % des 18-49 ans y ont déjà eu recours contre 3 % pour la même tranche d'âge en population générale).

➔ **Alternative au préservatif masculin** pour les femmes dont les partenaires ne veulent pas utiliser de moyen de protection et les couples au statut sérologique différent, le préservatif féminin reste un outil de prévention difficilement accessible en raison de son prix élevé. Par sa diffusion gratuite, l'Inpes contribue à en améliorer l'accessibilité.

EN BREF



Santé publique et violences

La loi de santé publique d'août 2004 a entériné une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé qui vise à limiter l'impact de la violence sur la santé.

Six commissions préparatoires à la mise en place d'un plan national de prévention des violences ont produit une somme de réflexions, d'analyses et de débats autour de cette question. Elles ont été constituées en fonction des publics concernés (enfants et adolescents, femmes, personnes âgées et handicapées) et des lieux où peut s'exercer la violence (travail, institutions publiques). Le dernier numéro de *La Santé de l'homme* (n° 389) propose, dans un dossier de 40 pages, la synthèse de ces travaux et des exemples d'actions centrées sur la démarche éducative.

• [La Santé de l'homme n° 389](#)

International

Depuis cet été, le site de l'Inpes compte une nouvelle rubrique intitulée « Activités internationales ». Son but est de présenter les activités de l'Institut à l'international et en Europe et de créer une interface avec les homologues étrangers de l'Inpes. Plusieurs points y sont abordés : actualités, projets européens, partenaires et réseaux internationaux, publications internationales et accueil de délégations étrangères. La page sera bientôt disponible en anglais et en espagnol.

• [La rubrique « Actualités internationales »](#)

Conférence mondiale

La 19^e conférence de l'Union internationale de promotion et d'éducation à la santé s'est déroulée à Vancouver du 10 au 15 juin 2007. Une délégation de six personnes de l'Inpes y a participé : interventions orales, animation de sessions, présentations de posters et autres outils sur différents thèmes de santé publique, etc.

• [La 19^e conférence de l'Union internationale de promotion et d'éducation à la santé](#)

Journées de la prévention 2008

Les prochaines Journées de la prévention se dérouleront à Paris les 10 et 11 avril 2008. Ce rendez-vous annuel est l'occasion, pour tous les acteurs de la prévention, de partager leurs expériences et leurs pratiques professionnelles. Dès le 15 septembre 2007, l'Inpes lancera un appel à communications en ligne. Les participants souhaitant intervenir pourront ainsi consulter les thèmes des sessions et soumettre leurs résumés au comité scientifique. Les inscriptions se feront à partir du 15 janvier 2008.

• [La page consacrée aux Journées de la prévention 2008 sur le site de l'Inpes](#)

Récompense

Le magazine professionnel de la communication *Stratégies* a accordé son grand prix 2007 à une campagne télévisée conçue par l'Inpes : « Les Années enfumées ». Pour la première fois, une publicité montre la dangerosité du tabagisme passif et, chiffres à l'appui, nomme les risques possibles : cancer du poumon, attaque cardiaque, infections pulmonaires. Le spot, décomposé en trois petites scènes, a été conçu pour accompagner le plan d'action du gouvernement visant à interdire la consommation de tabac dans les lieux publics.

• [Les trois scènes du spot « Les Années enfumées »](#)

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Tabac Actualités

Le n° 78 de juin 2007 présente diverses études sur l'implication du tabagisme passif dans le cancer de la vessie, l'influence sur les fumeurs de l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants aux États-Unis, le tabac et les jeunes. Il rappelle aussi les recommandations de la HAS en termes de sevrage tabagique et dresse un bilan des décrets antitabac en Europe.

Alcool Actualités

Le n° 33 de juin 2007 propose un classement des politiques de lutte contre les effets de l'alcool dans 30 pays. Il aborde également les conséquences d'une faible alcoolémie sur la conduite et le rôle de la consommation d'alcool dans l'apparition de certains cancers, présente les alcootests anti-démarrage et dresse le bilan de la campagne radio dénonçant les idées reçues.

Maladies tropicales

Conseils pratiques pour éviter les piqûres, attitude à adopter de retour en métropole, coordonnées utiles... Le voyageur résidant en Corse ou région PACA trouvera toutes les informations nécessaires sur les maladies transmises par les insectes tropicaux dans le dépliant d'information *Chikungunya, dengue, paludisme, west nile. Comment se protéger ?*

Canicule

Dans la collection « Repères pour votre pratique », le dépliant *Fortes chaleurs, prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée* propose aux professionnels de santé un rappel des risques pathologiques encourus par les seniors et précise le rôle du professionnel avant, pendant et après la vague de chaleur. Il indique aussi des sites Internet permettant de s'informer sur la situation météorologique et les alertes sanitaires.

NOS COLLABORATEURS PUBLIENT

Ridde (Valéry), Guichard (Anne), Houéto (David), *Social inequalities in health from Ottawa to Vancouver: action for fair equality of opportunity*, Promotion & Education, supplement 2 2007, p.12-16. [L'article au format pdf](#)

Housseau (Bruno), « Les Chemins de la santé » : une collection d'outils au service de l'éducation pour la santé, *Bulletin d'information en santé environnementale*, numéro thématique, La Santé des enfants et l'environnement, vol. 18, n° 3-4, août 2007, p.11-16. [L'article au format pdf](#)

AGENDA

→ LE 21 SEPTEMBRE

Séminaire médecins généralistes et prévention, organisé par la Société française de santé publique et le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, à Paris.

→ LES 9 ET 11 OCTOBRE

4^e Journée européenne de la dépression, organisée par l'association France-Dépression au ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports le 9 octobre. À cette occasion, l'Inpes lancera la campagne française de sensibilisation à la dépression. Pour son 15^e anniversaire, France-Dépression organise une journée d'information publique sur le parvis de la gare Montparnasse, le 11 octobre.

→ LE 12 OCTOBRE

9^e Journée d'études de l'association Ramses (Réseau d'actions médico-psychologiques et sociales pour enfants sourds). Lorsque l'enfant sourd paraît... Prévention des troubles psychiques du bébé et du jeune enfant sourds, à Paris.

→ DU 16 AU 18 OCTOBRE

Salon infirmier 2007, organisé par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, à Paris-Expo, Porte de Versailles.

→ DU 18 AU 21 OCTOBRE

Salon forme et santé 2007, organisé par CDP Santé, à Paris-Expo, Porte de Versailles.

→ LES 25 ET 26 OCTOBRE

1^{er} congrès national de la Société française de tabacologie (SFT), organisé par la SFT et l'Institut

Rhône-Alpes Auvergne de tabacologie, à Lyon.

→ DU 20 AU 23 NOVEMBRE

11^e journées annuelles de santé publique, organisées par le comité scientifique des Journées annuelles de santé publique 2007, à Montréal, Canada.

→ DU 1^{ER} AU 4 AVRIL 2008

3^e colloque international des programmes locaux et régionaux de santé, organisé par le Réfips (Réseau francophone international en promotion de la santé) en collaboration avec l'Inpes, à Mons, Belgique.

inpes
www.inpes.sante.fr

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Pierre Arwidson, Nicole Civatte, Jennifer Davies, Corinne Delamare, René Demeulemeester, Annick Fayard, Bruno Housseau, Antoine L'Huillier, Martine Laperge, Andréa Limbourg, Nathalie Lydié, Annie-Claude Marchand, Colette Ménard, Dannie Paugois.

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Franz Pfluegl - Fotolia.com

Dépôt légal : septembre 2007

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr